

## **La majorité municipale aime le vélo...** **..uniquement pour le passage du Tour de France**

La dernière étape du Tour de France partira cette année d'Antony, et la ville d'Antony consacre une partie du bulletin municipal et du site internet à cet événement ce qui est justifié car c'est un événement national, mais malheureusement le maire ne défend les deux roues dans Antony qu'un seul jour par an, le jour où le Tour passe...

### **Le constat :**

- *Un réseau de pistes cyclables inexistant.*

Dans la ville, on ne trouve péniblement qu'un bout de piste cyclable avenue Guillebaud et un peu le long du Parc de Sceaux et du stade municipal, sinon les deux roues n'ont qu'une voie réservée dans les espaces de loisirs et de nature comme le Parc Heller et la coulée verte. Ce n'est pas ainsi que l'on popularisera la pratique du vélo comme mode de déplacement alternatif (pour les trajets courts).

- *Des garages à vélos peu nombreux et peu adaptés*

Les exemples les plus frappants sont les lieux prévus à cet effet en centre ville : au marché, le garage à vélos est caché derrière les étals et se situe en pleine activité ; à la gare, deux garages sont créés *in extremis* mais pas à proximité immédiate. Ils sont délaissés au profit des barrières car les cyclistes préfèrent poser leur vélo pour ne pas voiler les roues et mieux les attacher pour les protéger du vol.

- *Aucune mesure pour favoriser le vélo*

Le contresens cyclable (qui est la possibilité pour les vélos d'emprunter dans les deux sens une rue à sens unique pour les voitures) est prohibé à Antony. Pourtant, il est pratiqué dans de nombreuses villes françaises et étrangères et est considéré comme pratique et garant de la sécurité des cyclistes...

### **Il est possible de mieux faire pour le vélo, sans dépenses excessives et en restant réalistes :**

- Le contresens cyclable peut être expérimenté dans notre ville. Il convient de déterminer les rues où l'expérience sera réalisée, et de mettre en place des aménagements légers (signalisation par des panneaux et un marquage au sol). Il permettra des trajets plus courts, et ralentira de plus la circulation automobile dans les rues résidentielles.
- Le réseau de pistes cyclables pourrait rapidement être développé : du Parc Heller à la Nationale 20, il existe matériellement la place pour créer une voie qui passerait par la rue de l'Abreuvoir, la place des Anciens combattants et la rue de Bièvre, et également des espaces existent dans le grand ensemble..
- Les parcs à vélos doivent être développés et mieux aménagés, et il serait par exemple nécessaire de réfléchir dès maintenant à réinstaller un parc (avec des arceaux pour la sécurité) Place Mounié, le long de la police municipale, au lieu de l'actuel stationnement anarchique des vélos, et de réfléchir à l'accueil des deux roues sur la place du Marché, qui, dès septembre, sera libérée.

---

Je souhaite recevoir le document de la Mairie concernant le PLU

Je souhaite être informé des activités de Citoyens à Antony

Je souhaite adhérer à Citoyens à Antony

Nom:

Prénom:

Adresse:

Retrouvez nous sur <http://citoyensantony.blogspot.com> ou  
écrivez nous à [courrier@citoyens-antony.com](mailto:courrier@citoyens-antony.com) ou au 1bis rue Esther par courrier